

Aux fédérations professionnelles  
représentatives de l'accueil temps libre et  
de la petite enfance

BRUXELLES, le 19 juillet 2021

Nos réf. : BéL/MEB/SéA/ThM/19.07.2021 - CES10005  
Dossier géré par : Tom SCHMETZ - [tom.schmetz@gov.cfwb.be](mailto:tom.schmetz@gov.cfwb.be)  
Annexe : /

Objet : Inondations Juillet 2021 - Evaluation des dégâts

---

Bonjour à tous, bonjour à toutes,

Les inondations et leurs conséquences dramatiques nous ont toutes et tous fortement ébranlés. Par ce courriel, nous espérons avant toute chose que vous et vos proches n'avez pas été trop fortement touchés par ces inondations.

L'heure est aujourd'hui à la solidarité. Je tiens à remercier l'ONE, ainsi que l'ensemble des opérateurs et collectivités qui, sur le terrain, viennent en aide aux sinistrés, aux enfants, aux familles et aux travailleuses et travailleurs.

Ensuite, il s'agira d'évaluer les dégâts et de reconstruire pour l'avenir. Il m'importe aujourd'hui d'avoir la vision la plus claire possible des dégâts causés au sein des lieux d'accueil de l'enfance (bâtiment, équipement, matériel) et des solutions d'accueil des enfants mises en place dans l'urgence afin d'évaluer la manière dont le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourra vous venir en aide.

Dans un premier temps, pourriez-vous transmettre le plus rapidement possible vers les comités subrégionaux de l'ONE et vers le cabinet ([tom.schmetz@gov.cfwb.be](mailto:tom.schmetz@gov.cfwb.be)) l'information des lieux qui ont été touchés par les inondations ?

L'ONE et mon cabinet restons résolument à vos côtés dans ce nouveau moment difficile.

Très cordialement,

**Bénédicte LINARD,**



**Ministre de l'Enfance**